



# ***Consultations prébudgétaires du gouvernement fédéral***

---

Caucus de l'Outaouais  
Recommandations et priorités de la Chambre de  
commerce de Gatineau et d'Export Outaouais  
12 février 2021



## **Consultations pré-budgétaires du gouvernement fédéral 2021-2022 Recommandations et priorités de la Chambre de commerce de Gatineau et d'Export Outaouais**

*Dans la cadre des discussions pré-budgétaires fédérales, la Chambre de commerce de Gatineau (CCG) et Export Outaouais (EO) émettent leurs recommandations et priorités en lien avec le développement économique. Celles-ci émanent de discussions et constats avec les membres et clients, la communauté d'affaires, la population générale ainsi qu'avec les différents organismes et partenaires de l'écosystème régional.*

*La priorité absolue pour la prochaine année est de protéger la santé et la sécurité des Canadiens, et le gouvernement fédéral doit s'assurer d'être autonome en ce qui a trait à sa capacité manufacturière dans le domaine des fournitures de santé, qu'il s'agisse de matériel et d'équipement médicaux et de médicaments. Notre dépendance vis-à-vis des autres pays nous place dans une situation peu enviable, puisque le Canada est le seul pays du G7 qui ne dispose pas de capacité à fabriquer des vaccins.*

<b>Relance économique .....</b>	<b>1</b>
<b>Relance à l'international.....</b>	<b>2</b>
<b>Main d'œuvre.....</b>	<b>3</b>
<b>Soutien au centre-ville.....</b>	<b>4</b>
<b>Achat local.....</b>	<b>4</b>
<b>Accès à la propriété .....</b>	<b>5</b>
<b>Innovation et productivité.....</b>	<b>5</b>
<b>Soutien au secteur manufacturier.....</b>	<b>5</b>
<b>Infrastructures en transport en commun .....</b>	<b>6</b>
<b>Autres sujets .....</b>	<b>6</b>



## Relance économique

*Assurer le soutien pour la reprise des activités des PME et la relance économique.*

- Mettre en place des programmes d'aide et de transition post-pandémie pour les villes et MRC afin de redémarrer, relancer et repenser la prospérité régionale, incluant un plan de croissance ambitieux pour bâtir une économie numérique durable et innovante.
- Soutien économique direct aux entreprises : maintenir l'aide aux besoins de liquidités et mise en place d'un programme d'aide aux PME en difficulté pour rembourser les prêts des aides financières reçues pendant la pandémie.
- Soutien accru aux domaines les plus touchés : cibler les domaines de la restauration et bars, les entreprises touristiques, les gymnases, ainsi que l'industrie culturelle et événementielle (allègements fiscaux programmes de subvention, etc.)
- Mettre en place de nouveaux partenariats avec le secteur privé et des investissements reposant sur un cadre budgétaire et financier solide.

### **Développement économique Canada pour les régions du Québec**

- S'assurer que les paramètres des programmes de soutien à la relance soient souples et adaptés aux réalités urbaines et rurales de chaque région, afin d'appuyer un plus grand spectre d'entreprises.

## Relance à l'international

*Planifier la relance à l'international et bonifier les services d'accompagnement à impact dans chacune des régions du Québec. La pandémie et les restrictions de déplacement ont grandement affecté le développement de nouvelles relations à l'international. Alors que l'impact peut être amoindri pour les relations existantes, et que des moyens technologiques viennent pallier l'incapacité de se déplacer sur les marchés, il demeure que les rencontres face à face sont très souvent critiques pour ouvrir de nouveaux marchés.*

- Assurer le renouvellement des ententes de fonctionnement triennales des organismes régionaux de promotion des exportations, comme Export Outaouais, et augmenter les enveloppes budgétaires pour bonifier les services d'accompagnement soutenu de proximité, offert par les ORPEX.
  - Il faut savoir que les ORPEX de partout au Québec conduisent leur mission avec des équipes de 2, 3 ou 4 personnes (3 chez Export Outaouais, avec un budget d'exploitation annuel de 300 000 \$, incluant 60 000 \$ en fonds autogénérés par l'organisme). L'augmentation souhaitée permettrait de bonifier de plus de 1 000 heures supplémentaires d'accompagnement et services-conseils d'impact auprès des PME exportatrices et à potentiel d'exportation en Outaouais. 1 000 heures d'accompagnement supplémentaires permettraient en moyenne d'aider une quarantaine d'entreprises de plus chaque année.

### **Programme CanExport**

- Maintenir le programme CanExport pour appuyer les efforts de commercialisation des PME à l'international :
  - Maintenir le taux de contribution d'Affaires mondiales Canada à 75 % et augmenter l'enveloppe budgétaire globale, puisque depuis deux ans, les enveloppes sont écoulees avant la fin de l'année fiscale; des entreprises se voient donc dans l'impossibilité de déposer une demande.
  - Réduire les délais d'approbation des demandes, présentement établis à 60 jours ouvrables.
  - Revoir la définition des marchés cibles admissibles pour déposer une demande. Les critères actuels indiquent qu'une entreprise ne peut déposer une demande pour un marché dans lequel elle a réalisé plus de 100 000 \$ de ventes au cours du dernier exercice financier complet. Dans certaines industries, ce chiffre ne représente pas une pénétration importante (pourrait par exemple représenter un seul contrat avec une entreprise du marché cible) et des efforts de commercialisation supplémentaires seront requis pour assurer l'acquisition de nouveaux clients et la présence de l'entreprise sur ce nouveau marché.
  - Ajouter le développement d'un plan de commercialisation comme dépense admissible (que le plan soit développé par un ORPEX ou non).
  - Ajouter l'embauche d'une ressource interne pour le développement des marchés hors Canada comme dépense admissible. Cette mesure permettra de rendre les entreprises plus performantes et autonomes dans leurs démarches et de créer des emplois.

### **Affaires mondiales et Service des délégués commerciaux**

- Assurer une plus grande collaboration entre Affaires mondiales Canada, le Service des délégués commerciaux, Investissement Québec et le réseau des ORPEX
  - Mise en place de programmes d'accélération conjoints
  - Mise en place d'un service de veille stratégique accessible via une plateforme numérique pour faciliter l'accès aux informations-marchés (qui sont de plus, en forte mouvance depuis le début de la pandémie)
- Mettre en place des mécanismes pour inciter les entreprises à diversifier leurs marchés et réduire la dépendance au marché américain
- Mettre en place du soutien financier pour appuyer le virage technologique des entreprises exportatrices

## **Main-d'œuvre**

*Gatineau est le deuxième pôle d'entrée de l'immigration au Québec, mais est également un marché dominé par la présence de la fonction publique, employeur offrant des conditions de travail difficiles à atteindre pour les PME de la région. En effet, l'administration publique y constitue le principal secteur d'emploi : environ le quart de la population active travaille dans ce domaine.*

*Le défi de la main-d'œuvre connu partout dans la province est donc exacerbé en Outaouais, en plus d'être lourdement écorché par la pandémie actuelle. En situation de plein emploi avant la pandémie, la région sera assurément aux prises avec d'immenses défis dans plusieurs domaines, puisqu'on observe une migration ou exode de la main-d'œuvre vers d'autres secteurs d'activité ou régions.*

- Offrir des incitatifs fiscaux pour les PME afin de favoriser la création d'emploi, réfléchir à une échelle d'avantages gradée en fonction du type de postes créés (emplois à haut profil, créateur de richesse et de revenus dans la région).
- Mettre en place des programmes de soutien aux employeurs pour l'amélioration des conditions de travail de leurs employés (RH) afin de favoriser la rétention et contrer la migration de travailleurs qualifiés vers d'autres secteurs (publics et parapublics, par exemple).

### **Travailleurs expérimentés**

- Se doter d'un plan d'action afin de favoriser la rétention et l'embauche des travailleurs expérimentés, notamment sur le plan de la sensibilisation, de la formation et de l'aide à la réintégration au marché du travail.

### **Travailleurs immigrants**

- Offrir des incitatifs financiers pour immigrants venant travailler en région, dont l'accès au logement qui est un frein à l'attraction de main-d'œuvre.
- Alléger, accélérer et optimiser les processus d'immigration pour l'attraction d'immigrants économiques (travailleurs permanents) et de travailleurs étrangers temporaires à bas et à haut salaires (les 2 catégories de TET), standardiser les frais liés à l'entrée au pays de ces futurs employés selon les priorités liées au marché du travail québécois et gatinois.
- Les investissements dans les infrastructures de transport en commun à Gatineau permettront une meilleure mobilité des travailleurs nouvellement arrivés.

## Soutien au centre-ville

*Le centre-ville de Gatineau vivait avant la pandémie le plus important boom immobilier de son histoire. Sa capacité d'attraction de nouveaux résidents et, conséquemment, de nouveaux clients pour tout le secteur commercial de proximité, a été et continuera d'être lourdement mise à l'épreuve par la pandémie. Depuis mars dernier, les rues du centre-ville brillent par l'absence des quelque 32 000 fonctionnaires qui contribuaient largement à la survie économique du secteur.*

- Considérant que les fonctionnaires fédéraux ont exprimé leur souhait de maintenir des formules hybrides de retour au travail jumelant le télétravail, il demeure important qu'un engagement concret soit pris afin d'assurer le retour au travail des fonctionnaires au centre-ville de façon responsable, en respectant une cadence accélérée post-pandémie. Il faut permettre aux PME avoisinantes de redémarrer leurs opérations de façon optimale, par exemple avec un plan/horizon sur 10 ans afin de planifier la relance du centre-ville.
- Adopter un plan clair pour la réattribution des espaces de travail rendus vacants, incluant la sous-location à des entreprises, l'attractivité d'entreprises de l'extérieur de la région et la conversion en habitation. L'éventuelle transformation de ces espaces en logements devra se faire en transparence avec les promoteurs qui ont acquis au fil des ans un parc immobilier considérable en prévision d'un redéveloppement misant sur la densification du centre-ville, conformément aux objectifs du Programme particulier d'urbanisme.

## Achat local

- Continuer de soutenir les provinces et les régions dans la mise en place des initiatives pour favoriser l'achat local, en maintenant les habitudes des consommateurs qui se sont tournés vers des achats locaux en Outaouais.
- Favoriser la mise en place d'infrastructures logistiques pour optimiser le commerce électronique local, régional et provincial pour faire compétition aux géants du Web.
- Assujettir les GAFA à une taxation et imposition fiscale équitable qui pourraient être réinjectées dans des initiatives d'achat local.
- Soutenir financièrement le virage des PME vers le commerce électronique.

## Accès à la propriété<sup>1</sup>

- Apporter des modifications au RAP afin de permettre une utilisation intergénérationnelle des fonds accumulés dans un REER et pouvant servir à la mise de fonds initiale d'un premier acheteur.
- Bonifier la valeur du crédit d'impôt actuel pour l'achat d'une première propriété.
- Contribuer financièrement aux programmes de Transition énergétique Québec.
- Unir les efforts avec le gouvernement provincial afin :

---

<sup>1</sup> Selon [les recommandations émises par l'APCHQ](#)

- D'adopter des mesures coordonnées visant à stimuler les dépenses en rénovation écoresponsable des ménages.
- D'instaurer un crédit d'impôt remboursable sur les travaux de rénovation visant à améliorer l'efficacité énergétique des immeubles locatifs.

## **Innovation et productivité**

*Investir dans l'innovation afin d'offrir un appui concret à nos entreprises.*

- Assurer la souveraineté du Canada dans la production pharmaceutique et autres biens essentiels.
- Stimuler l'investissement pour accroître la productivité.<sup>2</sup>
- Instaurer un crédit d'impôt à la modernisation de la production permettant d'adopter des technologies existantes afin d'améliorer significativement la productivité des entreprises, complément du crédit d'impôt à la recherche scientifique et développement expérimental (RS&DE).<sup>3</sup>
- Instaurer des programmes de formations des employés au niveau technologique afin d'assurer la compétitivité des PME et des entreprises.
- Soutenir le développement et la mise en œuvre d'une stratégie numérique globale.
- D'appuyer les efforts du gouvernement du Québec dans la réduction du fardeau administratif et réglementaire pour l'ensemble des PME.

## **Soutien au secteur manufacturier**

*Accélérer la croissance des entreprises manufacturières de la région et assurer leur conversion vers l'automatisation de leurs processus et leur virage technologique*

- Clarifier, simplifier, intégrer et faire connaître l'offre de soutien du gouvernement fédéral aux entreprises manufacturières.<sup>4</sup>
- Développer un plan de match pour le secteur manufacturier qui favoriserait les investissements en fabrication avancée, le rehaussement de la valeur ajoutée et de l'intensité technologique des produits, ainsi que dans les actifs intangibles, afin de relever le défi de l'arrivée du numérique dans l'économie manufacturière.<sup>5</sup>
- Développer, par le biais des sociétés d'État financières, de nouveaux mécanismes financiers et/ou mesures subventionnaires permettant de répondre à la contrainte du retour sur l'investissement numérique plus long (3 à 5 ans) et de protéger les liquidités des entreprises.<sup>6</sup>

---

<sup>2</sup> Selon [les recommandations de la FCCQ](#)

<sup>3</sup> [FCCQ](#)

<sup>4</sup> [FCCQ](#)

<sup>5</sup> [FCCQ](#)

<sup>6</sup> [FCCQ](#)

## Infrastructures en transport en commun

- Transport en commun, tramway/SLR : la desserte de l'ouest de Gatineau en provenance et à destination du centre-ville de Gatineau (et la transition dynamique vers le centre-ville d'Ottawa) doit être au cœur des priorités du gouvernement en matière de mobilité. La croissance phénoménale de la population dans les secteurs du Plateau et d'Aylmer exige un arrimage avec le réseau de transport collectif existant. Le prolongement du lien dans l'Est (Labrosse-Lorrain-Buckingham) doit aussi être complété.
- Boucle des centres-villes : la fin de vie utile du pont Alexandria soulève des enjeux cruciaux quant à la faisabilité de la boucle qui verrait les réseaux de SLR de Gatineau et Ottawa s'arrimer. Les délais encourus par la reconstruction prévue du pont ajouteront de la pression sur un système routier déjà lourdement hypothéqué - il faut prioriser le dossier pour assurer une reconstruction dans des délais raisonnables.
- Dans cette perspective, le 6<sup>e</sup> lien qui prendrait la forme d'un pont dans l'Est doit être considéré, incluant des voies de transports actives. Pour la CCG, il n'y a pas de dichotomie entre la volonté de raccorder le transport en commun des deux villes et la possibilité de construire un 6<sup>e</sup> lien. Nous recommandons que le gouvernement investisse sur ces deux fronts pour assurer la fluidité dans les transports de marchandises à destination et en provenance de la plaque tournante représentée par la région de Gatineau-Ottawa.

## Autres sujets

- Appuyer l'Université du Québec en Outaouais (UQO) afin de mettre sur pied des chaires de recherche dans différentes sphères pertinentes (santé, cybersécurité, etc.) et assurer le développement de la main-d'œuvre nécessaire pour tous les métiers œuvrant dans notre économie (Ingénieurs, architectes, médecins, etc.)
- Offrir un soutien accru aux aéroports régionaux, notamment en considérant le fort potentiel du secteur de l'Aéroport exécutif Gatineau-Ottawa et sa situation géographique stratégique. Donnant accès par l'autoroute 50 à la grappe aéronautique de Mirabel en moins de 90 minutes, cette infrastructure devrait être considérée comme un pôle d'importance pour la relance régionale.
- **Déploiement Internet haute vitesse et fibre optique**
  - Développer plus rapidement les infrastructures numériques permettant l'accessibilité du réseau Internet haute vitesse à l'ensemble des entreprises et des ménages québécois, comme nous le demandions l'an dernier. Les MRC Collines-de-l'Outaouais, Pontiac, Papineau et de la Vallée-de-la-Gatineau doivent impérativement raccorder à un réseau internet haute vitesse.
  - Annoncer rapidement les détails du prochain programme qui permettra de brancher les foyers et entreprises qui n'auront été couverts ni par les programmes Québec branchés et Régions branchées, ni par le programme fédéral.



- **Accès Internet et cybersécurité :**
  - Mettre l'amélioration de l'accès Internet et la cybersécurité des entreprises au cœur de la stratégie du gouvernement.
  - Revoir le modèle de subvention pour la transformation numérique et l'accès aux programmes élargi pour les entreprises qui ont fait des avancées en la matière, mais qui présente encore des besoins en amélioration pour demeurer compétitives.
  - Clarifier les lignes directrices en matière de vie privée et de protection de renseignements et des données numériques pour les PME, et prévoir des subventions pour assurer un accompagnement adéquat dans ce délicat dossier.
  
- **Industrie du bois<sup>7</sup> :**

Deux enjeux notables dans la région, soit la compétitivité des approvisionnements en bois et la pénurie de main-d'œuvre, un combat quotidien que doivent mener nos industriels forestiers afin de maintenir leur place sur des marchés mondiaux hautement compétitifs. Cette situation amène les entreprises à explorer de nouvelles avenues pour recruter des travailleurs : recrutement de travailleurs étrangers, recrutement d'étudiants étrangers, recrutement de travailleurs non-traditionnels, autres. Elles doivent ainsi miser sur de nouvelles approches pour former et qualifier leurs travailleurs notamment par la voie de programme de qualification des travailleurs en mode travail-étude.

  - Mettre en place des outils de gestion forestière performants de manière à assurer la pérennité des écosystèmes forestiers tout en améliorant la compétitivité du système productif régional.
  - Soutenir les efforts visant à mettre en place un système de gestion forestière adapté au contexte de cette forêt.
  - Aider et soutenir les entreprises dans la formation et la qualification de leurs travailleurs en mettant en place des programmes « flexibles » qui s'ajustent aux réalités et aux besoins de celles-ci.

---

<sup>7</sup> Recommandations émises en collaboration avec [Collectif Bois](#)